

L'AGENCE DES VOILES

HONORAIRES APPLICABLES AUX VENTES

Barème TTC des honoraires de Ventes

| Prix net vendeur | Honoraires |
|--------------------------|------------|
| De 1€ à 600 000€ | 6% |
| De 600 001€ à 2 500 000€ | 5% |
| De 2 500 001€ et plus | 4% |

Les honoraires représentent les pourcentages maximum applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et inclus la T.V.A à 20%

“L'agence ne doit recevoir ou détenir aucun fonds pour l'activité concernée, sauf ce correspondant à sa rémunération ou sa commission”

